
MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR

**ALUMINERIE DE BÉCANCOUR INC
5555 Pierre Thibault
Bécancour (Québec) G9H 2T7
(819) 294-6101**

POUR

***LE PROJET D'INSTALLATION DU GAZODUC BÉCANCOUR PAR LA
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ METRO***

***BÉCANCOUR
26 MARS 2004***

3 PAGES (incluant celle-ci)

Le projet

Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la société en commandite Gaz Metro.

Mémoire soumis par Aluminerie de Bécancour Inc.

L'Aluminerie de Bécancour compte sur une équipe de 1 073 personnes, produisant plus de 395 000 tonnes métriques d'aluminium par année, une entreprise détenue à 25,05 % par Alcan et à 74,95 % par Alcoa, les deux plus grandes sociétés d'aluminium au monde . En plus de l'Aluminerie de Bécancour, Alcoa Canada Première fusion regroupe l'Usine de tige, l'Aluminerie de Deschambault et l'Aluminerie de Baie-Comeau, avec des retombées économiques de plus de un milliard de dollars par année pour le Québec. Alcan de son côté emploie plus de 88000 personnes, possède au Québec plusieurs installations et est présent dans 63 pays.

Intérêt porté au projet

Ce projet revêt une grande importance pour notre entreprise car il aura pour conséquence de :

- Sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel en ajoutant une deuxième source d'approvisionnement (réseau bouclé). Actuellement l'Aluminerie de Bécancour Inc. est alimentée par un gazoduc dont la traverse sous-fluviale passe près du pont Laviolette. Tout incident sur ce gazoduc nous priverait actuellement de cette source d'énergie, compromettant ainsi plusieurs activités de production importantes essentielles à la rentabilité de notre entreprise. En effet nous utilisons quotidiennement environ 80 000 m³ de gaz naturel pour le fonctionnement de nos fours de cuisson des anodes, qui sont requises pour la production de l'aluminium dans notre secteur électrolyse, et dans nos fours d'élaboration de métal à notre fonderie. Dans l'éventualité d'un bris majeur du gazoduc ceci nous obligerait à ne pas extraire le métal de nos cuves et entraînerait des problèmes majeurs dans le cœur de notre procédé et pourrait à moyen terme (2 ou 3 jours) mettre en péril notre production.

La localisation de ce projet à Bécancour nous apparaît des plus pertinente puisqu'elle est conforme au plan d'affectation du territoire, qu'elle s'intègre dans un milieu industriel, limitant ainsi les nuisances, et que sa réalisation pourra éventuellement améliorer la disponibilité de cette énergie et faciliter les approches pour des investissements futurs au sein de notre entreprise.

Nous croyons que le développement de ce projet a été mené de façon sérieuse, responsable et très professionnelle.

Conséquemment, nous souhaitons fortement que le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) émette une recommandation favorable au ministre de l'Environnement pour la réalisation de ce projet.

René Levasseur
Directeur MT et Services